# Logo AGY - email

# AMIS-GYMNASTES YVERDON-LES-BAINS

Procès-Verbal de l’assemblée générale du 27septembre 2013

# AMIS-GYMNASTES YVERDON-LES-BAINS

**Procès-verbal de l’Assemblée Générale du vendredi 27 septembre 2013**

**à 20h au au réfectoire du Centre sportif des Isles à Yverdon-les-Bains**

**Ordre du Jour** :

**1.- Bienvenue**

**2.- Nomination des scrutateurs**

**3.- Admissions – démissions – radiations**

**4.- Hommage aux disparus**

**5.- Approbation du PV de l’assemblée du 28 septembre 2012**

**6.- Rapports :** a) du président

b) du responsable technique + coach J&S

c) des responsables des ressorts

d) des commissions :

Championnat vaudois individuels

Soirée

Loto

Noël

Mini Tramp Day

Coupe des Bains

Fête de printemps

Tournoi de volley-ball GH

**7.- Gestion :** a) présentation des comptes de la société

b) rapport de la commission de gestion

**8.- Calendrier 2012-2013**

**9.- Cotisations et frais spécifiques aux groupes – indemnités de déplacement**

**10.- Budget 2012-2013**

**11.- Elections :**

**12.- Honneurs**

**13.-Divers, propositions du comité et individuelles**

**1.- Bienvenue (Quentin Cochand)**

Le Président, Quentin Cochand, ouvre la séance à 20h 17 et souhaite la bienvenue aux membres présents. Il annonce que les boissons sans alcool sont offertes par la société et informe l’assemblée du prix des autres boissons. Les feuilles de présences vont circuler sur les tables pour être signées. Il salue particulièrement la présence des membres honoraires et d’honneur. André Jaccard président d’honneur est excusé ce soir, retenu par l’accueil des nouveaux citoyens de sa commune. Le président explique le fonctionnement du vote

Aucune remarque n’étant faite à l’ordre du jour, celui-ci est accepté à l’unanimité.

48 personnes (Adultes ou parents de) se sont excusées :

La liste des personnes excusées peut être consultée auprès de la secrétaire, Anita David.

Convoqués à l’assemblée : 489 membres avec droit de vote

**2.- Nomination des scrutateurs (Quentin Cochand)**

Sont nommés scrutateurs : Julie et Amélie

**3.- Admission-démission-radiation (Alain Charles)**

Nous avons enregistré 66 admissions, soit 53 enfants et 13 adultes et 61 démissions, soit 51 enfants et 10 adultes durant l’exercice 2012-13.

Les noms peuvent être consultés auprès d’Alain Charles

Pas de radiation au cours de cet exercice.

**4.- Hommage aux disparus (Quentin Cochand)**

Des Aminches et amis de la société nous ont quittés durant cette année. Nous avons une pensée toute particulière pour Alma Feuz, Joseph Inmani, Léon Michel et Ernest Gudit et pour tous les membres de la société qui ont eu la douleur de perdre un proche.

L’assemblée se lève et observe une minute de silence à la mémoire des disparus.

**5.- Approbation du PV de la dernière assemblée générale du 28 septembre 2012**

Le PV, reçu avec la convocation, est accepté à l’unanimité par l’Assemblée, avec remerciements à la secrétaire.

**6.- Rapports :**

1. Du président, Quentin Cochand
2. Du responsable technique et Coach J & S et responsable formation, David Piot
3. Des responsables de ressort
   1. Dames, Berthy Pelet
   2. Luc Martignier, Gym hommes.
   3. Benjamin Payot, Actifs-actives
   4. Karène Boudailler et Laetitia Perey – Jeunesse
   5. Gregory Eymann - Individuels
   6. Gwenaël Cochand – Artistiques
4. des commissions : 1. Soirée 2012 (Patrick Delay), 2. Noël des AGY (Jonas Delay), 3. Loto (Christian Favre), 4. Coupe des Bains (Frédéric Nicole), 5. Tournoi de volley-ball (Patrice Richard), 6. Fête de printemps (Yves Richard), 7. MTD Mini Tramp Day, (David Piot).

Les rapports, dont leurs auteurs et lecteurs sont applaudis et remerciés, sont acceptés à l’unanimité. Ils sont à disposition au secrétariat AGY.

**7.- Gestion**

a. présentation des comptes de la société (Alain Charles)

FSG Amis-Gymnastes Yverdon 22.09.2013

**Rapport du caissier sur l'exercice 2012-2013 (août à juillet)**

Les comptes bouclés au 31 juillet 2013 présentent une augmentation de fortune de fr. 19'489.21, alors que le budget prévoyait une diminution de fr. 37'100.-.

Cette différence conséquente s'explique principalement au niveau des recettes

* par un bénéfice record de la Coupe des Bains, fr. 45110.70 au lieu de fr. 18'000.- prévus;
* un subside J+S pour l'exercice précédent plus important que prévu en transitoire et une augmentation pour 2012-2013, + fr. 12'816.-;
* des encaissements de cotisations plus élevés, + fr. 7'766.25;
* des ventes de calendriers non prévues au budget, fr. 3'050.76;
* des bénéfices soirée et loto plus élevés que prévus, respectivement + fr. 2'406.95 et + fr. 3'858.25;
* et au niveau des dépenses par
* par des achats d'équipements prévus et non faits, - fr 5'679.80;
* l'aminche qui n'est pas paru, - fr. 4'700.-;
* moins de participations aux camps d'entraînement demandées, - fr. 3'320.-;
* moins de frais de soupers de groupe et de sorties divers, - fr. 3'183.50;
* moins de cours de moniteurs suivis que prévus, - fr. 2'037.-.

Voici quelques explications plus détaillées sur quelques autres comptes :

**Recettes**

402 Locations et subsides matériel

Nous avons reçu des subsides du fonds du sport vaudois et de la commune d'Yverdon-les-Bains pour l'achat du grand trampoline.

404 Encaissements divers

Il s'agit de la vente de calendriers par les groupes GASEM et Actifs-Actives.

408 Locations de costumes

Merci à Laetitia pour son travail.

409 Equipements

Vente de petits équipements des GASEM. L'encaissement de trainings et de t-shirt a passé en déduction du stock qui figure au bilan.

411 Dons

Nous avons reçu fr. 100.- de Treycovagnes pour une jeune gymnaste habitant cette commune et faisant partie de notre société, fr. 700..- du groupement des honoraires et fr. 120.- de l'entreprise Technibois de notre ami Pascal Wulliamoz. Merci à tous ces généreux donateurs.

41203 Coupe des Bains

Résultat extraordinaire dû principalement à la hausse de la participation des sociétés, fr. 4'365.- de plus que l'année dernière, et un bénéfice de la buvette qui a explosé, fr. 22'000.- de plus que l'année dernière.

41201 Souper de Noël

Malgré une bonne participation, le souper de Noël est en léger déficit, mais sans être dramatique.

413 Encaissements cabane

Fr. 450.- de locations et fr. 4'291.30 de ventes de boissons.

416 Jeunesse + Sport

Versement d'un premier acompte de fr. 5'443.- et un solde espéré à recevoir de fr. 5'560.-.

418 Prélèvement aux fonds

Il avait été prévu un prélèvement de fr. 20'000.- du fonds cabane pour son agrandissement. Ces travaux n'ayant pas été entrepris, nous n'avons bien évidemment pas effectué ce prélèvement.

**Dépenses**

301 Locations locaux

Fr. 600.- pour le local des costumes à Ependes.

Fr. 4'850.- pour les salles de Fontenay et de la Marive, plus de locations que prévu.

302 Matériel

Achats d'un grand trampoline pour fr. 9'082.80, subsidié en partie par le fonds du sport et la commune

d'Yverdon-les-Bains, et d'un grill pour fr. 1'730.-.

Le reste est partagé entre divers petit matériel.

307 Cotisations, assurances

Ce chiffre est notamment composé de fr. 15'486.- pour les cotisations cantonales et fédérales et fr. 825.- de licences artistiques.

309 Equipements

Fr. 6'770.- d'équipements de concours pour les groupes Team Actives et GASEM et fr. 500.- de forfait pourl'entretien des équipements.

312 Concours

La fête fédérale a coûté fr. 25'929.-. Le prélèvement au fonds prévu de fr. 22'000.- n'a pas été effectué, étant donné le bon résultat de l'exercice comptable.

313 Frais cabane

Il avait été prévu fr. 20'000.- pour les travaux d'agrandissement de la cabane qui n'ont pas encore débuté.

315 Manifestations diverses

Fr. 600.- pour la course annuelle des Dames.

Fr. 1'050.- pour le repas des moniteurs et responsables des AGY (souper de Noël offert à ces personnes).

Fr. 1'734.35 pour le concours de Noël et le repas de midi des enfants.

Fr. 1'000.- pour le souper du comité élargi.

Fr. 1'082.15 pour diverses activités et souper pour plusieurs groupes.

316 Indemnités moniteurs

Comme nous avons encaissé plus de subsides J+S, nous avons rétrocédé plus aux moniteurs.

Les indemnités moniteurs AGY se montent à fr. 28'563.-.

3171 Camps d'entraînements

Uniquement des participations à l'inscription à des camps agrès garçons et filles.

3172 Cours

Comme chaque année, il y a eu moins de cours suivis que prévus, ou alors tout le monde n'a pas demandé de défraiements.

Le total des recettes se monte à fr. 180'526.97 et celui des dépenses à fr. 161'037.76, ce qui donne une augmentation de fortune de fr. 19'489.21, au lieu des fr. 37'100.- budgetés.

Une fois cette augmentation ajoutée au capital, le **bilan au 31 juillet 2013** se présente comme suit :

**Actif**

Caisses 8'565.85

CCP 140'143.02

Banques 6'689.20

Débiteurs divers 4'693.50

Impôts anticipés à récupérer 105.05

Stock

Equipements 14'501.65

Boutique Gymnos 2'901.74

Transitoires de fin d'exercice 9'000.00

**Passif**

Créanciers divers 35'182.40

Transitoires fin d'année 5'700.00

Fonds

Cabane 23'416.50

Matériel 1'500.00

Fête fédérale 22'000.00

Capital 98'801.11

186'600.01

Celles et ceux qui le désirent pourront venir après l'assemblée consulter le détail des comptes et les pièces justificatives.

Le caissier : A. Charles

Le Président remercie le caissier pour ces comptes. Aucune question n’est posée, il donne la parole à Patrick Delay pour le rapport de la commission de gestion.

a. Rapport de la commission de gestion (Patrick Delay)

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les Invités,**

**Chers Amis-Gymnastes**.

En application du mandat qui lui a été confié, la commission de gestion, représentée par   
MM. Patric Delay et Valentin Rosati, s’est réunie le 25 septembre dernier à la cabane des AGY pour procéder au contrôle des comptes de l'exercice écoulé.

Nous avons procédé par sondage à un pointage des pièces justificatives et vérifié leur concordance avec les livres des comptes.

Constatant leur parfaite concordance, l’exactitude et la clarté de leur tenue, nous faisons constater à l’assemblée que le bilan final au 31 juillet de cette année se présente comme suit :

 Ce qui donne des totaux égaux de fr. 186'600.01

Le compte Pertes et Profits, laisse apparaître pour la période écoulée une augmentation de fortune de fr. 19'489.21, soit fr. 180'526.97 de recettes et fr. 161'037.76 de dépenses.

Nous adressons nos remerciements à Alain Charles et Jean-Marc Tâche, pour la parfaite tenue des comptes de notre société.

Enfin sur la base des considérations ci-dessus énumérées, nous demandons à l’assemblée de bien vouloir :

1° donner décharge pour l’exercice écoulé aux deux caissiers, ainsi qu’au comité de la société;

2° donner décharge pour l’exercice écoulé à la commission de gestion.

Ainsi fait à Yverdon-les-Bains, le 25 septembre 2013

Pour les vérificateurs : Patric Delay

L’assemblée accepte à l’unanimité :

a les comptes tels que présentés   
b de donner décharge aux deux caissiers, à la commission de gestion et au comité

Le président remercie Alain Charles Jean-Marc Tâche et les vérificateurs Patrick Delay et Valentin Rosati

**8.- Calendrier 2013-2015 (Quentin Cochand)**

Toutes les informations peuvent être consultées sur le site internet des AGY

Des calendriers sont distribués à l’assemblée. Voici quelques dates à retenir :

5 octobre 2013 : championnats romands artistiques par équipe, au Centre sportif des Iles  
 répétitions soirée  
22 et 23 novembre 2013 : soirées des AGY  
14 décembre 2013 : Noël des AGY  
19 janvier 2014 : loto des AGY  
1 mars 2014 MTD : Mini-Tramp Day   
8 mars assemblée des délégués ACVG  
10 et 11 mai 2014 : Coupe des bains   
17 mai 2014 : gala FSG au Hallensstadion avec les Actifs-Actives  
18 mai2014 : fête de printemps.   
24 25 mai 2014 : Journée de qualifications en gymnastique individuelle  
20, 21, 22, 27, 28 et 29 juin 2014 : Fête cantonale de gymnastique à Bière  
21 et22 novembre 2014 : soirées AGY  
14 mars 2015 Assemblé des délégués   
9 et 10 mai 2015 Coupe des Bains  
5 et 6 septembre championnats suisses de gymnastique de société à Yverdon

Le président demande que les différentes manifestations et activités lui soient communiquées afin de pourvoir les mettre sur l’agenda du site

David Piot signale que la vente de billets pour le Gala FSG, comprenant beaucoup de productions inédites, débute le 3 novembre. Un grand bus sera organisé pour les personnes de la région. Des informations suivront.

**9.- Cotisations et frais spécifiques aux groupes - Indemnités de déplacement  
(Jean-Marc Tâche)**

Les cotisations pour l’année civile arrivent en mars mais couvrent la période de janvier à décembre, même si l’année comptable va du 1er août au 31 juillet. Le comité propose de maintenir le niveau des cotisations encore une année, grâce au bon résultat de l’exercice écoulé. La cotisation de base reste de 100 fr plus un montant qui varie, en fonction des groupes, pour leurs frais. Ressort actifs-actives : Actifs-actives et Team-actives 250 fr. Actives et VT mixtes 150 fr, Individuels 200 fr pour les agrès et artistiques sans licence et les GASEM. Licence 80 fr à la charge du gymnaste et 80 fr à la charge de la société. Ressort jeunesse, tous les groupes, montant de cotisation à 150 fr. de même que pour les ressorts dames et GH. Les membres honoraires qui font partie d’un groupe : 65 fr et pour les membres de soutien et passifs : minimum 50fr.

Indemnités : inchangées. Défraiements pas de modifications, soit 15 fr. par jour de cours et 50 fr par journée de jugement. Les frais pour déplacement avec un véhicule privé sont de 45 ct /km pour le moniteur qui prend son véhicule. L’inscription à un cours doit être soumise à l’approbation du comité technique et être en rapport avec l’activité du groupe concerné.

Pas de question ni remarque, les cotisations et frais spécifiques sont acceptées à l’unanimité.

**10 Budgets (Alain Charles)**

FSG Amis-Gymnastes Yverdon 22.09.2013

**Budget 2013-2014**

Vous trouverez le détail du budget dans le fascicule qui vous a été remis, je ne vais donc commenter que quelques comptes comportant des spécialités par rapport aux exercices précédents.

**Charges**

302 Matériel

L'achat de l'air-track pour fr. 7'700.- a été fait, car le devis avait été demandé en commun avec d'autres sociétés ce qui a permis d'avoir un prix attractif, mais cette offre était liée à une commande groupée. Il est également prévu l'achat d'une paire de barre parallèles olympique pour fr. 4'500.-. Une demande de subside sera demandée au fonds du sport vaudois et à la commune d'Yverdon-les-Bains, ce qui devrait réduire cet achat de 80 %.

309 Equipements

Fr. 6'750.- sont prévus pour l'achat d'un nouvel équipement de concours pour les VT-Mixtes, achat qui avait déjà été prévu dans le précédent budget, mais qui n'avait pas été concrétisé.

Le reste comprend des équipements de concours pour les agrès garçons, les GASEM et le Team Actives.

Comptes 312 Concours et activités spécifiques

Le coût de la fête cantonale a été estimé à fr. 17'890.-.

Pour les individuels, certains montants ont été revus à la baisse, notamment pour des qualifications hypothétiques. Il est bien entendu que si les gymnastes qualifiés étaient plus nombreux, nous assumerions

les coûts supplémentaires, donc pas d'inquiétude.

313 Frais cabane

Les fr. 20'000.- pour la rénovation de la cabane sont compensés par le prélèvement au fonds figurant au

poste 418.

314 Frais Aminche

Le renouveau de l'Aminche ayant de la peine à se concrétiser, nous avons décidé de ne pas remettre de montant au budget. S'il devait se faire, cela ne grèverait pas trop les comptes, les dépenses étant en grande partie compensées par les encaissements des annonceurs.

31701 Camps d'entraînements

Un montant de fr. 4'000.- a été budgeté pour un camp d'entraînement d'une semaine pour les Actifs-Actives, ceci en prévision des championnats suisses 2015. Il s'agit d'une participation de la société et non pas de la totalité du coût de ce camp, le reste étant à la charges des gymnastes.

**Recettes**

402 Locations/subsides matériel

Subsides du fonds du sport et de la commune d'Yverdon-les-Bains pour l'achat de l'air-track et de la paire de barres parallèles olympiques.

41290 Manifestations diverses

Résultat de l'organisations des championnats romands artistiques par équipe et par engin et d'une

compétition préparatoire pour les championnats suisses.

Le total des charges se monte à fr. 191'850.- et celui des recettes à fr. 171'050.-, ce qui donne une

**diminution de fortune prévue de fr. 20'800.-**.

Il était difficile de réduire encore plus ce budget, mais comme l'ont démontré les précédents exercices, nous espérons que le résultat effectif sera en dessous de ce montant.

Le capital au 1er août 2013 de fr. 98'801.11, moins cette perte, nous donnerait un **capital au 31 juillet 2014**

**de fr. 78'001.11.**

Nous devons cependant tous rester vigilants afin de pouvoir le tenir en examinant tout au long de l'année toutes les dépenses et se poser la question avant de les engager si elles sont vraiment indispensables, même si elles sont prévues au budget.

Je le répète à nouveau : ceci est l'affaire de tous et pas seulement des membres du comité.

Nous comptons sur vous.

Le caissier : A. Charles

Le budget, tel que présenté, est accepté à l’unanimité

**11.- Elections**

Elections du comité administratif

Le président propose d’élire Mme et MM Anita David, Alain Charles, Jean-Marc. Tâche, David Piot et Quentin Cochand. La vice-présidence est à repourvoir.

David Piot, qui a cumulé les postes au cours des années, soit responsable technique, coach J+S et responsable formation reste au comité administratif en qualité de coach J+S, en attendant la formation d’un nouveau coach J+S. Le comité est élu par applaudissements

Election des membres du comité technique. Reçu deux candidatures,  celles de Sandy Jaccard et Géraldine Rey excusée ce soir, qui rejoindront Grégory Eymann, Benjamin Payot, Laetitia Raengly, Luc Martignier et Berty Pelet. Ils sont élus par applaudissements.

Election du responsable du comité technique

Une candidature, Gregory Eymann qui reprend le poste de David Piot et arrête son activité de responsable de ressort individuel est applaudi et élu.

Election du président : aucune candidature n’ayant été reçue, la discussion est ouverte. Quentin Cochand se propose pour un mandat supplémentaire, mais pas deux. Quentin Cochand est réélu avec applaudissements.

Vice-présidence : les candidatures restent les bienvenues, même de la part d’une personne qui n’est pas encore intégrée dans la société.

Commission de gestion : pas de démission. Sont élus Patrick Delay , Valentin Rosati et Carine Liardet. Remplaçants Valentin Miéville et Baptiste Vagnières.

**12.- Honneurs**

Pas de nouveau membre honoraire cette année

Remerciements à Renée Gnägi, excusée ce soir, pour la gestion de la cabane, à Ernest Gnägi, également excusé, pour l’entretien de la haie de la cabane, et à Laetitia Perey pour la gestion des costumes. Remerciements à David et Gregory qui ont accepté de ne pas démissionner totalement de leurs charges au comité

**13.- Divers, propositions du comité et individuelles**

Les AGY sont officiellement partis pour l’organisation des championnats suisses de société en 2015. Le cahier des charges sera signé prochainement. Regroupe environ 2500 gymnastes hébergés à Yverdon Elle regroupe Gymnastique aux agrès et gymnastique sur scène, avec engins à main, petite et grande surface, et 35+ La manifestation se déroulera sur un week-end complet avec une infrastructure beaucoup plus imposante que pour la Coupe des Bains. La commune est sollicitée pour toutes les salles de sport de la ville, tous les terrains de sport et l’hippodrome, la patinoire etc. Le besoin de volontaires est énorme, environ 250 personnes durant le concours sans compter la semaine précédente et suivante pour le montage et démontage des infrastructures. Le comité est créé mais pas encore complet. Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le président.

Des feuilles circulent pour les inscriptions des bénévoles pour la soirée, le loto et les championnats romands du 5 octobre.

Hubert Overnay président des membres d’honneur rappelle qu’un groupement des membres honoraires et d’honneur a été créé en 1989. Il permet de garder le contact avec une assemblée annuelle suivie d’un repas plus une sortie dans le courant de l’année. Hubert invite à y participer.

Laure distribuera les feuilles de récoltes de lots pour la tombola de la soirée aux moniteurs. Les lots seront récoltés le mercredi avant la soirée.

Les différents rapports présentés à l’AG doivent être transmis à Anita ou à contact@agy.ch.

Noël des AGY. Les VT ont organisé le souper suivant cette journée depuis plusieurs années. En 2012, une discussion sur la participation a été menée. Cette année, les actifs participeront à un gala ce jour-là. Les intéressés sont priés de s’inscrire rapidement car s’il n’y a pas assez de participants, le repas se fera au restaurant.

Nous avons reçu la démission orale de Pierre-Yves, notre porte-drapeau. La société cherche un nouveau porte-drapeau pour la représenter lors de manifestations, d’un cortège, d’une arrivée en ville ou lors de moments plus douloureux comme un décès.

N’ayant pas reçu de demandes de points divers individuels, la discussion est ouverte.

Daniel Jaccard : les moniteurs vont recevoir le fichier pour les inscriptions à la Fête Cantonale. Les inscriptions sont à rendre lors des répétitions de la Soirée. Le fichier sera rempli par le président lors de la répétition du dimanche. Prière de venir avec les documents nécessaires !   
De même qu’à Aigle, tous les groupes, inscrits individuellement, seront mélangés pour un classement général. Les AGY ont une chance de bien se classer. Plus il y a de groupes, plus il y a de chances de gagner. Daniel demande aux moniteurs d’aller consulter le site pour venir avec les infos nécessaires. Les inscriptions concours de sociétés et agrès demandent un aide juge. Que vont faire les aide-juges. ? Quentin se renseignera.

Deux bouteilles sont encore offertes, une pour remercier Markus Kohli qui s’occupe du site. On peut s’adresser à lui pour obtenir son login pour avoir accès à certains documents qui n’apparaissent pas aux public externe à la société. La 2e pour remercier Pierre-Yves qui a œuvré comme porte-drapeau.

Le président clôt l’assemblée générale 2013 à 21h59. Les participants sont invités à partager le verre de l’amitié.

La secrétaire

A.David